



# Utiliser le RSST sur PGR

RSST : Registre de Santé et de Sécurité au Travail

PGR : Prévention et Gestion des Risques

Accès à PGR : Portail ARENA → Enquêtes et pilotage → Prévention et Gestion des Risques



# Progression d'une observation

Chaque personne est responsable de ses écrits. Sont répréhensibles les observations à caractère menaçant, injurieux, diffamatoire, outrageant ou discriminatoire. L'observation ne doit comporter aucun nom propre les personnes sont désignées par un terme générique (élèves, parents, enseignants...)

## SAISIE

D'une observation dans le domaine de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail

Pendant 24 h, l'observation peut être modifiée ou supprimée.

## GESTIONNAIRE

- 1- « Valider pour classement » ou « Ne relève pas du RSST et ou hors cadre ».
- 2- Classer : Renseigner la priorité.
- 3- Ajouter un complément d'information (optionnel).

## SUPERVISEUR

Viser et ou renseigner les suites données.

# Ajouter une observation (RSST) (*profil saisie*)

Les différents champs acceptent un nombre de caractères limité.

Site : votre établissement

Type d'observation : choisir dans la liste déroulante.

Lieu : localisation précise

Nombre de personnes exposées : tous les élèves et les personnels potentiellement exposés

Description :

Décrire la situation :

Qui ? (**Conserver l'anonymat des personnes**)

Que s'est-il passé ? *ou*  
Quel est le risque (ex : tomber, s'asphyxier, se couper, ...)

**Le rapport avec la santé ou la sécurité au travail doit être clairement exprimé.**

Quelqu'un d'extérieur doit pouvoir comprendre la situation.

The screenshot shows a web form for adding an observation. The form includes the following fields and sections:

- Site \***: A dropdown menu with 'ITEM' selected.
- Type d'observation \***: A dropdown menu with 'Accessibilité des handicapés' selected.
- Lieu \***: A text input field with the placeholder 'Localisation de l'observation.'
- Nombre de personnes exposées \***: A numeric input field with the placeholder 'Nombre de personnes exposées.'
- Description \***: A large text area with the placeholder 'Décrivez la situation en montrant la relation entre les personnes et le danger.'
- Suggestion de résolution**: A text area with the placeholder 'Suggestion de résolution.'
- Illustration (taille maximum 4 MB)**: A file upload section with a 'Parcourir...' button and the text 'Aucun fichier sélectionné.'
- Identité du demandeur**: A yellow header section containing a dropdown menu for 'Position dans l'établissement \*' with 'Enseignant 1er degré' selected.

At the bottom of the form are two buttons: 'Ajouter' (highlighted in blue) and 'Réinitialiser' (highlighted in teal). A red box highlights the 'Ajouter' button with the text: « Ajouter » : valider votre observation.

Renseigner la fonction

Suggestions de résolution : ce qui peut être mise en place pour résoudre le problème lié à la santé ou à la sécurité au travail.

Illustration : si une pièce jointe peut aider à comprendre

# Intégrer une observation saisie dans le RSST papier

Directeurs dans le 1<sup>er</sup> degré, Assistant de Prévention dans les EPLE (profil instructeur ou gestionnaire)

Les différents champs acceptent un nombre de caractères limité.

Site : votre établissement

Type d'observation : choisir dans la liste déroulante.

Lieu : localisation précise

Nombre de personnes exposées : tous les élèves et les personnels potentiellement exposés

Description :

Décrire la situation :

Qui ? (**Conserver l'anonymat des personnes**)

Que s'est-il passé ? *ou*

Quel est le risque (ex : tomber, s'asphyxier, se couper, ...)

**Le rapport avec la santé ou la sécurité au travail doit être clairement exprimé.**

Quelqu'un d'extérieur doit pouvoir comprendre la situation.

The screenshot shows a web form for reporting an observation. It is divided into two main sections: 'Observation' and 'Identité du demandeur'. The 'Observation' section includes fields for 'Site', 'Type d'observation' (with a dropdown menu showing 'Accessibilité des handicapés'), 'Lieu', 'Nombre de personnes exposées', 'Description', 'Suggestion de résolution', and an 'Illustration' upload button. The 'Identité du demandeur' section includes 'Position dans l'établissement', 'Accompagnant des élèves en situation de handicap', 'Nom du demandeur', 'Prénom du demandeur', and 'Email du demandeur'. At the bottom, there are 'Ajouter' and 'Réinitialiser' buttons. A red box highlights the 'Ajouter' button with the text '« Ajouter » : valider l'observation.' Arrows from surrounding text boxes point to various fields in the form.

Renseigner l'identité : L'adresse électronique permet le suivi.

Suggestions de résolution : ce qui peut selon le rédacteur être mis en place pour résoudre le problème lié à la santé ou à la sécurité au travail.

Illustration : si une pièce jointe peut aider à comprendre

# Précisions

- Si des personnes sont citées dans une observation les désigner par les termes (enseignant, ATSEM, élève, parent d'élève, ...) et non par leur patronyme
- Le RSST est suivi par l'Assistant de Prévention il est tenu à la disposition de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail et des CHSCT.
- Le manuel de l'utilisateur peut vous apporter des précisions.

## Manuel de l'utilisateur



# Traitement de l'observation par le superviseur Recteur, Dasein, Ien ou Chef d'établissement

Traitement de l'observation : En fonction des informations dont il dispose le superviseur vise l'observation et peut s'il le souhaite ajouter une suite donnée. Il peut éventuellement compléter sa suite donnée par un import de document (photo, fichier...).

# Transmission au CHSCT

Votre observation une fois traitée sera transmise par la personne en charge du secrétariat administratif au secrétaire du CHSCT .

# Renseignements et informations complémentaires

- Vous pouvez vous renseigner auprès de l'assistant de prévention, des conseillers de prévention départementaux ou auprès de la conseillère de prévention académique.
- Davantage d'informations sur le site de l'Académie de Toulouse :  
<http://www.ac-toulouse.fr/cid83816/sante-securite-dans-les-etablissements.html>